

	Communiqué		
	Référence : PMQ-FR-05-00	Date d'approbation : 03/01/2024	
Page 1 sur 7			

TDR-04-2025 : ORIENTATE-TN

Termes de Référence pour la sélection

d'un Expert pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour le développement d'un circuit écotouristique autour des écosystèmes marins et intertidaux à Djerba dans le cadre du projet ORIENTATE-TN

Contexte

Cet appel s'inscrit dans le cadre du projet ORIENTATE-TN : Oceanographic and Ecological data for Nature-based coastal protection in Tunisia, piloté par l'Université de Sfax et l'Alfred-Wegener-Institut, Helmholtz-Zentrum für Polar- und Meeresforschung (AWI). L'objectif du projet est de développer des solutions durables et économiquement viables pour répondre aux risques d'érosion côtière en Tunisie, tout en favorisant la conservation de la biodiversité marine par des approches basées sur la nature, telles que la transplantation des herbiers marin.

Les écosystèmes marins de Djerba, qui comprennent des herbiers marins, constituent des écosystèmes clés pour la stabilisation des sédiments, la séquestration du carbone, et la création d'habitats pour une grande diversité de faune marine. Ces écosystèmes, associés aux zones intertidales, offrent également un potentiel unique pour le développement d'un écotourisme durable, incluant des activités éducatives, récréatives et de sensibilisation.

Article 1 - Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est de réaliser une étude de faisabilité pour le développement et la mise en œuvre d'une activité écotouristique durable, axée sur la valorisation des herbiers marins et de la zone intertidale à Djerba. Cette étude inclura l'évaluation des potentialités pour la création d'un sentier sous-marin et d'activités dans la zone intertidale. Elle vise à définir un cadre opérationnel respectueux des écosystèmes, les conditions nécessaires pour sensibiliser les visiteurs à la préservation des écosystèmes marins et intertidaux, tout en maximisant les bénéfices économiques pour les communautés locales.

Article 2 - Tâches principales de l'expert

L'expert devra accomplir les tâches suivantes :

1. Diagnostic des sites et évaluation écologique

- Identifier les sites adaptés au développement d'activités écotouristiques (sentiers sous-marins et activités dans la zone intertidale).
- Analyser l'état écologique de ces sites à partir des connaissances existantes et proposer des circuits adaptés aux cycles naturels (marées, saisons).
- Évaluer les aspects logistiques et économiques liés à la mise en œuvre de ces circuits.
- Identifier les infrastructures nécessaires et les mesures à adopter pour limiter l'empreinte écologique.
- Analyser les exigences légales et réglementaires, y compris les autorisations nécessaires, afin d'assurer la conformité avec la législation locale et nationale en matière de protection de l'environnement et de gestion des activités touristiques.
- Identifier toutes les autorisations techniques et établir une liste exhaustive des documents requis pour les demandes d'autorisation nécessaires.

2. Proposition d'itinéraires et recommandations

- Proposer deux itinéraires écotouristiques (un sentier sous-marin et un circuit intertidal) avec description des activités éducatives et récréatives.
- Donner une liste des infrastructures minimales requises pour la mise en place des circuits écotouristiques et recommandations pour limiter l'impact environnemental.
- Fournir une estimation budgétaire des principales interventions.

3. Formation des acteurs locaux

- Assurer une session de formation de deux journées pour (i) présenter les résultats de l'étude, (ii) former les acteurs locaux (guides touristiques, associations, etc.) à la gestion des circuits écotouristiques et à la sensibilisation environnementale.

- Les frais logistiques nécessaires à l'organisation de cette session seront entièrement pris en charge par le projet.

Article 3 - Profil requis de l'expert

- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en écotourisme, biologie marine, gestion environnementale, ou un domaine connexe.
- Expérience avérée dans la conception d'activités écotouristiques en particulier liées aux sentiers sous-marins et aux écosystèmes marins.
- Connaissance des herbiers marins et des écosystèmes intertidaux en Tunisie et en Méditerranée.
- Une solide compréhension des concepts liés à la biodiversité, ainsi qu'une connaissance approfondie des spécificités de la région concernée.
- Expérience dans la conception de programmes et la mise en œuvre de formation des acteurs locaux.
- Compétences démontrées dans la rédaction de rapports.
- Une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de programmes de formation.

Article 4 - Livrables attendus

1. Rapport d'étude de faisabilité
2. Programme de formation pour les acteurs locaux

Article 5 - Durée de la mission

La mission aura une durée de trois mois à partir du **01 juillet 2025**. Des déplacements ponctuels (maximum 3) pourront avoir lieu si nécessaire. Dans ce cas, les frais seront pris en charge par le projet.

Article 6 - Critères de Sélection

Critère de Sélection	Description	Note Maximale	Échelle de Notation
Diplôme	Diplôme en écotourisme, biologie marine, gestion environnementale, ou un domaine équivalent.	5	• 5 points : Diplôme parfaitement adapté (+ que Bac+5) • 3 points : Diplôme parfaitement adapté (Bac+5) • 2 points : Diplôme partiellement pertinent (Bac+5 ou plus) • 0 point : Diplôme non pertinent
Expérience en écotourisme marin	Expérience dans la conception et la mise en œuvre d'activités écotouristiques marines, en particulier liées aux sentiers sous-marins et aux écosystèmes marins.	10	• 10 points : ≥ 5 références • 5 points : Entre 3 et 5 références • 3 points : Entre 1 et 2 références • 0 point : aucune expérience pertinente
Connaissances des écosystèmes marins	Connaissance des herbiers marins et des écosystèmes intertidaux en Tunisie et en Méditerranée.	10	• 10 points: Connaissance approfondie • 6 points : Connaissances modérées • 3 points : Connaissances limitées • 0 points aucune connaissance
Qualité de l'offre technique et méthodologie	• Juger de la pertinence, de l'innovation et de la clarté de l'approche méthodologique. • Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la mission à accomplir ? • Les aspects importants des tâches à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	20	• 20 points: Offre innovante et détaillée, répondant parfaitement aux besoins. • 10 points : Offre bien structurée et cohérente. • 5 points : Offre vague ou générique.
Expérience en formation	Expérience dans la formation des parties prenantes locales sur les bonnes pratiques écotouristiques et la gestion d'activités liées à la biodiversité.	10	• 10 points : ≥ 5 références • 5 points : Entre 3 et 5 références • 3 points : Entre 1 et 2 références • 0 point : aucune expérience pertinente

Qualité du programme de formation	Un programme pertinent avec des objectifs clairs, adapté au public cible et montrant l'originalité et innovation de l'activité	10	• 10 pts : Programme détaillé, innovant et spécifiquement adapté. • 6 pts : Programme pertinent mais manquant de détails. 3 pts : Programme générique ou non adapté.
Matériel et équipements nécessaires	Capacité à fournir ou proposer des solutions pour le matériel et les équipements nécessaires tout en prenant compte de la durabilité et de la maintenance des équipements	5	• 5 points : Matériel de qualité, durable et bien adapté • 3 points : Matériel satisfaisant mais manquant de durabilité. • 1 point: Matériel inadéquat ou proposition incomplète.
Note totale de l'offre technique		70	
Note de l'offre financière		30	
Note totale de la candidature		100	

NB : Seules les offres ayant obtenu une note technique $\geq 50/70$ seront retenues pour le dépouillement financier.

Article 7 - Évaluation des offres financières

La note financière est calculée comme suit : $NFn = (OFmd / OFn) \times 30$

- *NFn* : note de l'offre *n*
- *OFmd* : montant de l'offre la moins onéreuse
- *Ofn* : montant de l'offre *n*

Article 8 - Choix du soumissionnaire

La note globale est calculée comme suit :

$$NGn = (70\% NTn) + (30\% NFn)$$

NGn: note globale de l'offre *n*

NTn : note technique de l'offre *n*

NFn : note financière de l'offre *n*

L'offre retenue sera celle qui aura la meilleure note globale parmi celles conformes et jugées acceptables.

Article 9 - Soumission des candidatures

	Communiqué		
	Référence : PMQ-FR-05-00	Date d'approbation : 03/01/2024	
Page 6 sur 7			

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à envoyer :

1. Un CV détaillé montrant clairement les expériences pertinentes relevant de la mission objet des présents termes de référence (TDR), accompagné par les pièces justificatives des références.
2. Une note méthodologique précisant la compréhension de la mission, l'approche envisagée, un descriptif détaillé de l'approche d'intervention et un calendrier indicatif.
3. Une proposition financière détaillée (en HT).

Article 10 - Date limite de soumission

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de l'Université de Sfax durant l'horaire de travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre au plus tard le **03 juillet 2025** (le cachet du Bureau d'Ordre de l'Université de Sfax faisant foi) avec la mention suivante :

NB : Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas traité

NE PAS OUVRIR CONSULTATION NATIONALE**Offre Expert en écotourisme herbier marin pour le projet****« ORIENTATE-TN »****Université de Sfax****Route de l'Aéroport Km 0.5 BP 1169 .3029 Sfax - Tunisie**